

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Le 19 novembre 2009

Selon le conseil d'administration de Marine Atlantique, le rapport du vérificateur général confirme le besoin d'apporter des améliorations

St. John's – Rob Crosbie, président du Conseil d'administration de Marine Atlantique, publié aujourd'hui le rapport d'examen spécial de la Société réalisé par le vérificateur général du Canada.

« Le conseil d'administration prend acte des problèmes soulevés par l'examen spécial et accueille favorablement chaque recommandation, affirme Rob Crosbie. Il est clair que la vérification a permis de cerner beaucoup de dossiers importants sur lesquels travaille le conseil depuis quelques années. Le conseil travaille avec les cadres supérieurs de la Société pour élaborer un plan d'action en guise de solutions à ces problèmes. »

L'examen spécial, obligatoire en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, est en quelque sorte une vérification du rendement des secteurs cruciaux de notre organisation, au cours d'une période déterminée, dont la gouvernance d'entreprise, la planification stratégique et opérationnelle, la sécurité et la sûreté, la gestion des ressources humaines, les activités et la gestion des immobilisations. Le rapport, qui contient 13 recommandations et couvre une période de 5 ans allant jusqu'à mars 2009, a été rédigé entre les mois d'octobre 2008 et mars 2009.

Le rapport de vérification fait état de deux lacunes majeures dans les systèmes et les pratiques de Marine Atlantique. La première est d'ordre stratégique et concerne le vieillissement de ses traversiers et de ses biens à terre, les difficultés d'assurer une capacité suffisante pour le trafic, l'incapacité à atteindre l'objectif de recouvrement des coûts fixé par le gouvernement ainsi que la nécessité d'augmenter le nombre de cadres. La deuxième lacune est liée à la planification des activités et à la gestion des immobilisations, plus précisément à la nécessité de créer un cadre de planification des activités et des mesures de rendement en vue de mettre en œuvre une orientation stratégique et des plans d'affaires.

« Marine Atlantique fait face depuis longtemps à une situation où ses ressources sont limitées et ses biens, vieillissants. Au cours des discussions qui ont eu lieu avec l'actionnaire sur la modernisation des biens, le conseil d'administration a déterminé que Marine Atlantique devait se renouveler. Le rapport d'examen spécial vient confirmer ce que le conseil avait constaté quant à la nécessité de transformer Marine Atlantique et indique les principaux aspects à améliorer », note M. Crosbie.

Le renouvellement de la gestion est la première étape de la transformation de Marine Atlantique. En octobre 2008, un nouveau président-directeur général s'est joint à l'équipe, et trois nouveaux vice-présidents ont été embauchés pour offrir des services à la clientèle et des conseils stratégiques, reflet de notre désir de renouveler notre gestion. La réorganisation se terminera à la fin de l'année avec la nomination de ressources supplémentaires pour l'entretien, la qualité, la gestion des risques et la conformité.

« Le conseil d'administration et l'équipe de direction ont étroitement collaboré avec le gouvernement du Canada pour élaborer une stratégie de revitalisation viable qui permettra de régler les problèmes indiqués dans le rapport, et donc à Marine Atlantique de remplir ses responsabilités par rapport aux habitants de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi qu'au Canada en tant qu'élément important de l'infrastructure de transport nationale », a ajouté M. Crosbie.

Le présent communiqué est accompagné d'un document d'information qui résume le plan d'action de Marine Atlantique en réaction aux recommandations soulevées dans l'examen spécial. Le rapport d'examen spécial et la réponse de la direction peuvent être consultés sur le site Web de la Société au <http://www.marine-atlantic.ca/fr/company/special.shtml>.

Personne-ressource pour les médias :

Tara Laing

Responsable des communications

Tél. : 709 772-8974

DOCUMENT D'INFORMATION

Plan d'action de Marine Atlantique

Marine Atlantique accepte les recommandations du Bureau du vérificateur général. Le rapport d'examen spécial vient confirmer ce que le Conseil d'administration (Conseil) avait constaté concernant la nécessité de transformer Marine Atlantique et indique à cet effet les points à améliorer.

Au cours des dernières années, nous avons collaboré étroitement avec le gouvernement du Canada sur un plan de revitalisation de la Société et de modernisation de la flotte.

Le Conseil a noté que la plupart des problèmes soulevés se régleraient si nous changions la façon de faire de la Société, et c'est justement ce que nous nous évertuons à faire depuis l'an dernier. En octobre 2008, un nouveau président-directeur général a été embauché, suivi par la mise en place d'un processus de réorganisation organisationnelle qui a permis d'accroître notre capacité et d'effectuer une réaffectation des responsabilités. Trois postes de cadres ont été ajoutés et pourvus : vice-président des affaires stratégiques et internes, vice-président du service à la clientèle et directeur de la qualité, des risques et de la conformité. De plus, nous avons ajouté le poste de directeur de la gestion des biens dans la division de l'exploitation.

Plan d'action

1. Questions stratégiques non réglées
 - Un projet de revitalisation détaillé a été mis au point et doit être approuvé par le gouvernement.
 - La stratégie de revitalisation comprend la réfection de la flotte et des installations à terre.
 - Nous avons élaboré un processus de gestion intégrée qui combine planification, mesure du rendement et responsabilisation, y compris des comptes rendus fréquents au Conseil.

2. Planification des activités et gestion des immobilisations
 - Un cycle de planification officiel a été conçu et devrait être mis en œuvre en avril 2010.
 - Nous avons élaboré un processus de gestion intégrée qui combine planification, mesure du rendement et responsabilisation, y compris des comptes rendus fréquents au Conseil.

- Nous mettrons en place une politique des risques d'entreprise, un registre des risques et divers outils pour les directeurs d'ici mars 2010.
 - Dans le cadre de la récente réorganisation, nous formons une nouvelle équipe de gestion des biens qui sera chargée du cycle de vie des installations.
3. Gouvernance de la Société
 - Nous avons récemment effectué un examen de la gouvernance comprenant entre autres un plan de gouvernance du Conseil révisé.
 4. Sécurité, sûreté et gérance environnementale
 - L'*Atlantic Vision* est actuellement conforme au Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires, et un plan de sûreté du navire a été élaboré.
 - Les trois ports seront conformes au nouveau règlement canadien sur la sûreté des traversiers d'ici la fin du mois de mai 2010.
 5. Gestion des ressources humaines
 - Plusieurs aspects du plan de ressources humaines ont été mis en œuvre, et un plan de ressources humaines détaillé sera prêt d'ici juin 2010.
 6. Activités d'exploitation
 - Un système automatique d'établissement des horaires des employés sera en fonction d'ici novembre 2010.

La réponse intégrale des cadres supérieurs où figurent les 13 recommandations du rapport d'examen spécial ainsi qu'un plan d'action détaillé se trouvent sur le site Web de la Société au <http://www.marine-atlantic.ca/fr/company/special.shtml>.

Personne-ressource pour les médias :
Tara Laing
Responsable des communications
Tél. : 709 772-8974